



Droit de visite momentanément interrompu !

Par **CHOCHO**, le **18/10/2011** à **15:40**

Bonjour,

Nous aimerions savoir combien de temps peut durer la suspension d'un droit de visite ; quels sont les motifs qui peuvent faire perdurer cette suspension de droit de visite entre grands parents et petits enfants ? y a t-il une durée légale ? doit-on être toujours à la merci de cette suspension vis à vis des petits enfants ?
merci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **18/10/2011** à **16:05**

ça dépend du jugement, du contexte, de ce qui a motivé cette suspension